

BULLETIN D'INSCRIPTION MINEUR

FORMULE SPORTS



FORMULE SPORTS

Pendant la période estivale et sur les plages horaires dédiées, le service municipal Jeunesse et Sports propose des activités sportives gratuites* et ouvertes à tous*. La participation d'enfants mineurs requiert une autorisation parentale.

L'inscription aux activités se fait par téléphone au 06 45 74 06 46*. Le service municipal Jeunesse et Sports se réserve le droit de modifier le programme des activités en fonction des conditions météorologiques.

*Sauf mention contraire indiquée dans le programme des activités.

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'enfant

Prénom et nom

Date et lieu de naissance

Le responsable légal

Prénom et nom

Adresse

Ville

Code postal

Adresse mail

Tél.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (prénom et nom du responsable légal),

autorise mon enfant (prénom et nom de l'enfant)

à participer aux activités physiques de « Formule Sports »,

à effectuer seul le trajet entre le lieu d'animation et son domicile,

à être pris en charge à la fin de chaque animation par Mr ou Mme

à être pris en charge par les responsables des animations qui prendront toutes les mesures nécessaires en cas d'accident,

certifie que mon enfant :

a une bonne condition physique et ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique des activités physiques et sportives de « Formule Sports »,

sait nager sur 25 mètres, est capable de s'immerger pour la pratique des activités nautiques et atteste sur l'honneur être en possession du test de natation « Pass Nautique »,

a vu et pris connaissance de la charte des animations sportives « Vacances sereines avec Formule Sports »

et m'engage à respecter les conditions énoncées dans cette charte.

AUTRE PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Prénom et nom

Numéro de téléphone

COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES DU MINEUR

Je consens au traitement de mes données personnelles communiquées et nécessaires au service municipal Jeunesse et Sports de la Ville de Saint-Yrieix, qui s'engage à respecter leur confidentialité et leur protection conformément à la législation et à la réglementation. Je peux révoquer mon consentement à tout moment. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service chargé du droit d'accès.

Je refuse de communiquer mes données personnelles et qu'elles soient traitées par le service municipal Jeunesse et Sports de la Ville de Saint-Yrieix. Ce refus porte acceptation expresse des conséquences découlant de la non transmission au service de mes données personnelles, à savoir la possibilité pour le service municipal Jeunesse et Sports de refuser la participation aux activités.

AUTORISATION DE CAPTATIONS VISUELLES

Dans le cadre de leurs missions de service public, les services municipaux sont amenés à réaliser des captations visuelles (photographies et vidéos) à vocation pédagogique ou de promotion des activités d'intérêt général ou collectif.

L'autorisation suivante est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires relatives au droit à l'image issu de captations visuelles, notamment quant à leur exploitation, reproduction et diffusion. Elles ont pour finalités la communication de la collectivité. Elles seront traitées par les services, sans utilisation à des fins lucratives et commerciales. Elles seront conservées et exploitables pour une durée de 3 ans sur le territoire national et international.

Les informations renseignées dans le présent formulaire sont recueillies dans le cadre du respect de l'obligation légale de protection de la personne, des missions d'intérêt public et des compétences exercées par la Ville de Saint-Yrieix. La Ville de Saint-Yrieix s'interdit expressément de procéder à une exploitation illicite des captations susceptible de porter atteinte à la dignité, la réputation ou à la vie privée ainsi

que toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur. Dans le contexte préalablement défini, l'utilisation et l'exploitation des captations par la Ville ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

En application du Règlement UE dénommé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque personne concernée par les données collectées dispose d'un droit d'accès, de rectification voire d'effacement.

En outre, elle peut disposer d'un droit d'opposition, de portabilité ou de limitation du traitement. Pour toute question relative à l'exercice des droits mentionnés, un Délégué à la Protection des Données a été désigné par la Ville : Data Vigi Protection. Il est également possible d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenay 75334 Paris (www.cnil.fr).

J'autorise la commune de Saint-Yrieix et ses collaborateurs à capter visuellement mon enfant dans le cadre de sa participation aux missions visées en préambule ET à exploiter, reproduire et diffuser les captations visuelles, à titre gratuit, dans le cadre ses opérations de communication, tous supports confondus, y compris supports immatériels (site internet et réseaux sociaux de la ville).

Je refuse que la commune de Saint-Yrieix et ses collaborateurs capte visuellement mon enfant dans le cadre de sa participation aux missions visées en préambule ET exploite, reproduise et diffuse les captations visuelles, à titre gratuit, dans le cadre ses opérations de communication, tous supports confondus, y compris supports immatériels (site internet et réseaux sociaux de la ville).

DOCUMENTS À FOURNIR

- Le présent document dûment complété et signé.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé»

Vos réponses engagent votre responsabilité. La Ville de Saint-Yrieix ne saurait être tenue pour responsable de quelconque accident lié à une fausse déclaration.